

INFOS PRATIQUES EMPLOYEURS



1. Le Salon des Saisonniers :

Il est organisé par la Maison des Saisonniers et Pôle Emploi depuis 2001 et offre l'opportunité aux employeurs de recevoir les candidats dans le cadre d'un pré-recrutement pour la saison. Il offre aux candidats des informations pratiques proposées par les partenaires exposants. Il est ouvert au public. Pour les employeurs souhaitant y participer, contactez votre correspondant Pôle Emploi.

2. Les offres avant la saison :

Avant la saison, afin d'optimiser vos chances de recruter le candidat adapté à vos besoins, communiquez vos offres via la Maison des Saisonniers.

Une fiche de poste est à votre disposition selon les profils recherchés.

3. Les offres en saison :

La Maison des Saisonniers met à jour en permanence les demandes d'emplois.

N'hésitez pas à nous communiquer vos offres pour une orientation des profils les plus adaptés.

4. Le Visa du Saisonnier :

Il s'agit d'une fiche de suivi sur mesure pour vos saisonniers. Elle est obtenue sur simple demande à la Maison des Saisonniers et favorisera la fidélisation et l'embauche de vos employés pour la période d'hiver.



Contactez-nous au **05 56 83 66 24**